

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, April 7, 2022

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met with videoconference this day at 11:30 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

**Senator Sabi Marwah** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. My name is Sabi Marwah, I am a senator from Ontario and I have the privilege to chair the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Today we will be conducting a hybrid meeting with some senators participating virtually and others participating in person. The meeting will start in public, and a portion of the meeting will be in camera.

Before we begin, I would like to remind colleagues of the best practices for a successful meeting. Please keep your microphone muted at all times unless recognized by name to speak. Senators attending remotely are responsible for turning their microphones on during the debate. When speaking, please speak slowly and clearly. You have the choice, at the bottom of your screen of English, French or no simultaneous translation.

Should members wish to request the floor, please use the “raise hand” feature if you are attending virtually and advise the clerk if you are attending in person.

Should any technical or other challenges arise, please signal this to the clerk immediately and the technical team will work to resolve the issue.

I would now like to introduce the senators who are participating in this meeting: Senator Patricia Bovey, Manitoba; Senator Yvonne Boyer, Ontario; Senator Larry Campbell, British Columbia; Senator Claude Carignan, Quebec; Senator Dennis Dawson, Quebec; Senator Tony Dean, Ontario; Senator Raymonde Gagné, Manitoba; Senator Tony Loffreda, Quebec; Senator Lucie Moncion, Ontario; Senator Rosemary Moodie, Ontario; Senator Donald Plett, Manitoba; Senator Raymonde Saint-Germain, Quebec; Senator Judith G. Seidman, Quebec; Senator Larry Smith, Quebec; Senator Scott Tannas, Alberta.

Welcome to all those viewing these proceedings across the country.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 7 avril 2022

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration se réunit aujourd’hui, à 11 h 30 (HE), avec vidéoconférence, conformément à l’article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l’article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives

**Le sénateur Sabi Marwah** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour, je m’appelle Sabi Marwah. Je suis un sénateur de l’Ontario et j’ai le privilège de présider le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration.

Aujourd’hui, nous allons tenir une réunion hybride, certains sénateurs participant virtuellement et d’autres en personne. La séance débutera en public et se poursuivra à huis clos.

Avant de commencer, j’aimerais rappeler à mes collègues quelques règles à suivre pour assurer le bon déroulement de la réunion. Les sénateurs qui participent à distance doivent garder leur microphone en sourdine en tout temps, sauf lorsque la présidence leur donne nommément la parole. Ils doivent alors activer leur microphone pour participer au débat. Vous avez le choix au bas de votre écran entre l’anglais, le français et le parquet, sans traduction simultanée.

Pour demander la parole, veuillez utiliser la fonction « lever la main » si vous participez virtuellement, ou aviser la greffière si vous êtes dans la salle.

En cas de difficultés techniques ou autres, veuillez aviser immédiatement notre greffière et l’équipe technique s’efforcera de régler le problème.

J’aimerais maintenant présenter les sénateurs qui participent à la réunion. Nous avons la sénatrice Patricia Bovey, du Manitoba; la sénatrice Yvonne Boyer, de l’Ontario; le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique; le sénateur Claude Carignan, du Québec; le sénateur Dennis Dawson, du Québec; le sénateur Tony Dean, de l’Ontario; la sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba; le sénateur Tony Loffreda, du Québec; la sénatrice Lucie Moncion, de l’Ontario; la sénatrice Rosemary Moodie, de l’Ontario; le sénateur Donald Plett, du Manitoba; la sénatrice Raymonde Saint-Germain, du Québec; la sénatrice Judith G. Seidman, du Québec; le sénateur Larry Smith, du Québec; et le sénateur Scott Tannas, de l’Alberta.

Je souhaite également la bienvenue à tous ceux qui suivent nos délibérations dans tout le pays.

Honourable senators, the first item is the approval of the public minutes from March 24, 2022, which are in your package. Are there any questions or changes? Seeing none, can I have a mover for the following motion:

That the Minutes of Proceedings of Thursday, March 24, 2022 be adopted.

Senator Dean moves the motion.

As a reminder, colleagues, votes will proceed in a similar fashion as the hybrid chamber whereby senators who wish to oppose or abstain are provided with an opportunity to do so. The absence of any opposition is interpreted as support for the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Seeing no objections, I declare the motion carried.

Colleagues, item 2 is an emergency request for funding and we are going to discuss those in camera. It will be the first item when we move in camera.

Moving to item 3, it is a report from the Artwork and Heritage Advisory Working Group. I am advised that Senator Bovey would like to defer to the next meeting of CIBA because there are some things she would like to pursue further, so we will move to the next item.

Item 4 concerns clarification to the Senators' Office Management Policy in relation to regional offices. David Groves, Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel and Pierre Lanctôt, CFO, will join the meeting by video conference as witnesses. As usual, the presentation will be followed by time for questions.

David, you may begin your presentation.

**David Groves, Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, Senate of Canada:** Honourable senators, we are seeking your approval to make a change to the SOMP, the Senators' Office Management Policy, to clarify an ambiguity in the provision on regional offices. Senators are allowed to use their office budget to establish a regional office in order to support their parliamentary functions. The SOMP is not clear, however, on where exactly a senator might establish that office.

The SOMP defines "region" in regional office as encompassing multiple provinces. So a senator from Saskatchewan could, in theory, under this rule set up a regional office in Alberta or vice versa. This ambiguity carries over more specifically for Quebec senators because, as you know, Quebec

Honorables sénateurs, le premier point à l'ordre du jour est l'adoption du procès-verbal de la séance publique du 24 mars 2022, qui se trouve dans votre trousse. Est-ce qu'il y a des questions ou des modifications à apporter? Est-ce que quelqu'un peut proposer la motion suivante?

Que le procès-verbal du jeudi 24 mars 2022 soit adopté.

Le sénateur Dean en fait la proposition.

À titre de rappel, chers collègues, les votes se dérouleront de la même façon que lors des séances hybrides du Sénat, c'est-à-dire que les sénateurs qui souhaitent s'opposer ou s'abstenir auront l'occasion de le faire. L'absence d'opposition est interprétée comme un appui à la motion.

Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Ne voyant aucune objection, je déclare la motion adoptée.

Honorables sénateurs, nous avons au point 2 une demande de fonds d'urgence dont nous devrons débattre à huis clos. Ce sera le premier point dont nous discuterons à huis clos.

Nous passons donc au point 3, soit le rapport du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine. On m'indique que la sénatrice Bovey souhaiterait reporter cette question à notre prochaine séance, car il y a certains éléments qu'elle voudrait approfondir. Nous passons donc au point suivant.

Le point 4 vise à préciser la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs relativement aux bureaux régionaux. M. David Groves, conseiller juridique, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, et M. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, se joignent à nous par vidéoconférence à titre de témoins. Comme à l'habitude, leurs explications seront suivies d'une période de questions.

Monsieur Groves, vous avez la parole.

**M. David Groves, conseiller juridique, Bureau du légiste et du conseiller parlementaire, Sénat du Canada :** Honorable sénateurs, nous vous demandons d'approuver un changement à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs (PGBS) afin d'éviter toute ambiguïté quant à l'emplacement des bureaux régionaux. Les sénateurs peuvent utiliser leur budget de bureau pour ouvrir un bureau régional à l'appui de leurs fonctions parlementaires. La PGBS n'indique toutefois pas clairement à quel endroit le sénateur peut établir un tel bureau.

Les régions définies aux fins de la politique englobent actuellement plusieurs provinces. Un sénateur de la Saskatchewan pourrait donc en théorie établir son bureau régional en Alberta, l'inverse étant également possible. Cette ambiguïté est encore plus marquée pour les sénateurs du Québec,

senators are appointed to represent a specific electoral division within their province.

Just as the SOMP is not clear in that province distinction, it's similarly not clear on whether a senator from Quebec might establish an office outside of their electoral division but within their province.

At the recommendation of steering, we are proposing that the SOMP be amended to make clear that a senator's regional office, regardless of which province they are appointed from, may be anywhere in their province.

It's that simple. I would be happy to answer any questions you might have. Thank you.

**The Chair:** Colleagues, are there any questions for David? I see no questions. It's very clear. Can I have a mover for the following motion:

That section 5.14.2 and the Glossary of the *Senators' Office Management Policy* be amended to clarify existing requirements relating to regional offices.

Senator Plett moves the motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objections, I declare the motion carried.

Moving on, item 5 clarifies the proposed amendments to the SOMP in relation to commercial rentals. Pierre Lanctôt, our CFO, will also assist with this item. Pierre, you may begin your presentation.

**Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada:** Honourable senators, we are proposing an update to the Senators' Office Management Policy, or SOMP, to provide an additional accommodation option when senators conduct their parliamentary functions in the parliamentary district.

There are currently three types of accommodation available to senators for their stay in the parliamentary district; the nightly accommodation, hotel or private residence, rental accommodations, and the third one is the privately owned accommodation.

We are proposing, as suggested by some senators, to add a fourth option, rental of a commercial accommodation for multiple weeks or months, which includes Airbnb and apartment hotels.

car, comme vous le savez, ils sont les seuls à être nommés pour représenter une division électorale de leur province.

La PGBS n'indique pas clairement dans quelle province un sénateur peut établir un bureau régional, et ne précise pas non plus s'il est possible pour un sénateur du Québec d'ouvrir un tel bureau en dehors de la division électorale qu'il représente.

Conformément à la recommandation du comité directeur, nous proposons que la PGBS soit modifiée de manière à préciser que le bureau régional d'un sénateur peut être situé à n'importe quel endroit dans la province qu'il représente, et ce, quelle que soit cette province.

C'est aussi simple que cela. Je serai ravi de répondre à toutes vos questions. Merci.

**Le président :** Est-ce qu'il y a des questions pour M. Groves? Il ne semble pas y en avoir. Tout est très clair. Je demanderais à quelqu'un de bien vouloir proposer la motion suivante :

Que l'article 5.14.2 et le Glossaire de la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs* soient modifiés afin de clarifier les exigences en vigueur concernant les bureaux régionaux.

Le sénateur Plett en fait la proposition. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion? Comme je ne vois aucune objection, je déclare la motion adoptée.

Nous passons au point 5. Nous avons ici une proposition d'amendement à la PGBS concernant l'hébergement locatif commercial. M. Pierre Lanctôt, notre dirigeant principal des finances, va nous expliquer de quoi il en retourne exactement. À vous la parole, monsieur Lanctôt.

**Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada :** Honorables sénateurs, nous proposons une mise à jour de la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs (PGBS) afin d'offrir une option d'hébergement supplémentaire lorsque les sénateurs exercent des fonctions parlementaires dans la région du Parlement.

Il existe déjà trois types d'hébergement possibles pour les sénateurs lors de leurs séjours dans la région du Parlement : l'hébergement à la nuitée (commercial ou privé), l'hébergement locatif et le logement privé.

Nous proposons, comme l'ont suggéré certains sénateurs, d'ajouter une quatrième option, soit le logement locatif commercial pour plusieurs semaines ou mois, par exemple via une plateforme comme Airbnb ou dans un hôtel-appartement.

*[Translation]*

Expenses for this type of accommodation would be eligible for reimbursement for the duration of the rental period, a bit like a long-term rental agreement, which is currently eligible under the policy. Senators would be able to go to their territorial or provincial residences between two sitting weeks, and any days during which they were away would be eligible for reimbursement, as is the case for rental accommodation. Of course, invoices and other proof of payment would have to be provided.

This change won't have any impact on the Senate's budget, because these expenses are paid out of the current budget for living expenses in the parliamentary district.

The documents you received include a briefing note which details the proposed policy changes.

*[English]*

That concludes my remarks. I will be happy to answer any questions or take any comments.

**The Chair:** Colleagues, are there any questions for Pierre?

**Senator Plett:** Thank you, Pierre. I would like you to explain what our existing policy is because I think you mentioned there were three types of policies and one was a private residence. I would like to have that explained, and I would like to have a little more fulsome explanation on what it is you're asking for that has no budget implications. Where does the money come from? I would like you to explain it a little more clearly than you did, please. I'm sorry if I'm the only one who didn't understand what you were saying, but I didn't.

**Mr. Lanctôt:** Thank you, senator. With respect to the first part of your question, there are currently three options for senators. The first option is that senators can go to a hotel and pay their nightly hotel fees. The second option is to have a lease or rent for an accommodation. The third option is for senators who decide to buy an apartment or a house. There is a provision in SOMP for reimbursement of a specific amount for that type of accommodation.

So these three exist.

Another option we're proposing is, for example, if a senator wants to rent an apartment for a month — not for the long term but a period specifically, like a month — and the senator returns

*[Français]*

Les dépenses pour ce type de location seront admissibles au remboursement pour la période de location du logement, un peu comme un contrat de location à long terme actuellement admissible selon la politique. Les sénateurs pourront se rendre à leur résidence provinciale ou territoriale entre deux semaines de séance, et les jours d'absence seront admissibles à un remboursement comme c'est le cas pour les logements locatifs. Bien entendu, des factures et autres preuves de paiement seront exigées.

Ce changement n'aura aucune incidence sur le budget du Sénat, car ces dépenses sont payées à partir du budget actuel des frais de subsistance dans la région du Parlement.

La note d'information incluse dans votre documentation fournit les détails exacts des modifications proposées à la politique.

*[Traduction]*

Voilà qui conclut ma présentation. Je serai heureux de répondre à vos questions et d'entendre vos commentaires.

**Le président :** Chers collègues, avez-vous des questions pour M. Lanctôt?

**Le sénateur Plett :** Merci, monsieur Lanctôt. J'aimerais bien que vous puissiez nous expliquer en quoi consiste la politique actuellement en vigueur. Je crois que vous avez mentionné trois types d'hébergement possibles, y compris le logement privé. Je voudrais aussi que vous nous expliquez un peu mieux comment vous pouvez affirmer que ce changement n'aura aucune incidence sur le budget. D'où vient l'argent nécessaire? Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous fournir des explications un peu plus claires à ce sujet. Je suis désolé si je suis le seul à ne pas bien comprendre ce que vous nous avez dit, mais c'est malheureusement le cas.

**M. Lanctôt :** Merci, sénateur. Pour répondre à la première partie de votre question, il y a actuellement trois possibilités qui s'offrent aux sénateurs. La première option permet à un sénateur de séjourner à l'hôtel en payant pour chacune de ses nuitées. La deuxième option consiste à signer un bail pour un logement. La troisième option permet au sénateur d'acheter un appartement ou une maison. Des indemnités sont prévues dans la PGBS pour le remboursement des sénateurs qui choisissent ce dernier type d'hébergement.

Ce sont donc les trois options actuellement offertes.

Nous en proposons une autre qui permettrait, par exemple, à un sénateur de louer un appartement pendant un mois — soit pendant une période limitée, plutôt qu'à long terme — et de

to their original province for a weekend between two sittings, the two days that they will be away will still be considered part of the rent, which is not the case today based on the current policy.

With respect to the budget, this change will have no impact because senators have a specific fixed budget for these types of expenses, and that budget will not change. Basically, what we're proposing is to add an option to use this budget slightly differently than what exists today. There should be no financial impact.

**Senator Plett:** I'm trying to get my mind around that. It might not have a specific financial impact, but right now, if I go home for the weekend, I'm not paying for my hotel room. And you are suggesting here that I, whenever is convenient for me, am allowed to rent an apartment for one month and then that whole month gets covered even if two of those weeks are break weeks. That's the way I'm understanding it.

For example, we've got two weeks coming up now. If I had rented an apartment this month, I would be able to claim the two weeks over Easter here. I would be able to claim that. That is taxpayers' money that I'm using, regardless of whether I have the budget for it or not.

Without giving it some more thought, I struggle with us allowing that to be done. I think we are giving far too much flexibility there. If you want to make a stronger argument, I'm certainly interested in listening to it. But at the outset, I don't support this.

**Mr. Lanctôt:** If I may add to what you're saying, renting an apartment for a month, where a senator would stay for a significant portion of the time, is very often a lower daily rate. So even if there's a weekend, for example, when a senator would return to their province, the overall amount for the month will be cheaper than staying in hotels for a very specific period of time.

It's an option. Senators will have to continue, as they do today, to assess what the best and most economical option for them is. It's no different than when a senator rents full time, like for a 12-month period. There are some periods when senators are not there. It's another way of allowing senators to manage their same budget as they have today.

**Senator Plett:** I don't want to monopolize the question period here, but let me use a very basic illustration.

rentrer dans sa province d'origine entre deux semaines de séance sans que les deux journées en question soient déduites du remboursement auquel il a droit pour la période de location du logement, comme c'est le cas en vertu de la politique actuelle.

Il n'y aurait pas d'incidence sur le budget parce que les sénateurs ont un budget fixe pour ce type de dépenses et que ce budget ne changera pas. Nous proposons essentiellement une nouvelle option leur permettant d'utiliser ce budget un peu différemment. Il ne devrait donc pas y avoir d'incidence financière.

**Le sénateur Plett :** Je ne suis pas sûr de bien comprendre. Il n'y a peut-être pas d'incidence financière, mais dans la situation actuelle, si je rentre chez moi pour la fin de semaine, je ne paye pas pour ma chambre d'hôtel. Voilà que vous nous indiquez que je pourrais, si c'est plus pratique pour moi, louer un appartement pour un mois et me faire rembourser le prix complet de la location, même si ce mois comprend deux semaines de pause. C'est la façon dont je vois les choses.

À titre d'exemple, nous avons justement deux semaines de pause qui s'en viennent. Si j'avais loué un appartement pour ce mois-ci, je pourrais réclamer le remboursement de ces deux semaines du congé de Pâques. Peu importe que je dispose du budget ou non, c'est l'argent des contribuables que j'utiliserais de cette manière.

Je ne vois pas trop comment je pourrais approuver un tel changement sans y avoir réfléchi plus à fond. Je pense que nous nous donnerions ainsi une latitude beaucoup trop grande. Si vous avez des arguments plus convaincants, j'aimerais certes les entendre. Il n'en demeure pas moins que je serais plutôt contre à première vue.

**M. Lanctôt :** J'ajouterais que la location mensuelle d'un appartement où le sénateur pourrait passer une portion considérable de son temps permet souvent de bénéficier d'un tarif quotidien inférieur. Ainsi, même lorsque le sénateur retourne passer une fin de semaine dans sa province, le prix total payé pour la location mensuelle sera inférieur à celui des différentes nuitées où il devrait séjourner à l'hôtel.

Ce serait une option de plus. Les sénateurs devront continuer, comme ils le font aujourd'hui, à déterminer la solution qui leur convient le mieux, notamment du point de vue économique. C'est un peu comme pour les sénateurs qui louent à bail pour une période de 12 mois. Il y a certaines périodes où ils n'occupent pas le logement loué. C'est un autre moyen mis à la disposition des sénateurs pour gérer le même budget dont ils bénéficient actuellement.

**Le sénateur Plett :** Je ne voudrais pas monopoliser la période de questions, mais permettez-moi d'utiliser un exemple très simple.

I spent some weeks and even months south of the border this winter, still trying to come back for sitting weeks. I buy my own ticket because our Senate rules say that I cannot travel from outside the country and come to Ottawa to sit. I think I was the architect of that rule when I chaired the meeting that redid some of the SOMP rules. Many times, that ticket would cost me less money — could cost the Senate less money — if I was to fly from, as an example, Orlando to Ottawa rather than flying from Winnipeg to Ottawa. But it's not allowed for clear reasons. We're not supposed to be going on holiday and, for the tail part of that holiday, using Senate dollars to come back. But if I fly to Winnipeg first from Orlando, then I can fly from Winnipeg to Ottawa on Senate dollars. Of course, I didn't do that, so I paid my own flights, which is the way it should be.

I would consider this exactly the same type of thing. It may not cost more money, but we are allowing senators to rent on a short-term basis. I mean, if they rent for one year — if they have a lease for one year — I can understand if during the summer months they want to be in Ottawa in their apartment, absolutely. Or if they buy a house, we have rules and regulations around that. But for us to allow somebody to rent an apartment for one month, and then two weeks of that one month is a break week — I don't think the optics of that are very good at all, and I'm certainly not in favour of that.

**The Chair:** I would just remind colleagues that Finance is not the architect and is not pushing for this change. Senators have requested this, and it is being brought because senators have requested this option.

**Senator Plett:** I never doubted anything other than that, chair. However, that doesn't change my opinion.

*[Translation]*

**Senator Moncione:** Pierre Lanctôt, can you please confirm that property taxes are paid on Airbnb rentals? I know that the by-law was changed last year. In the past, Airbnb rentals weren't subject to property tax. Are property taxes currently being paid and transferred to the municipal government?

**Mr. Lanctôt:** That is a good question, senator, for which I have no answer. I will find out and get you that information.

J'ai passé des semaines, voire des mois, au sud de la frontière cet hiver en m'efforçant tout de même de revenir pour nos séances de séance. Je paye moi-même mon billet d'avion, parce que les règles du Sénat ne permettent pas le remboursement des frais de déplacement à partir de l'étranger pour venir siéger à Ottawa. Je pense avoir été moi-même à l'origine de l'adoption de cette règle alors que je présidais la séance où nous avons modifié certaines dispositions de la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs. Très souvent, ce trajet me coûte moins cher — et pourrait coûter moins cher au Sénat — que si je prenais l'avion à partir de chez moi. Ainsi, il est moins dispendieux de faire par exemple le trajet d'Orlando à Ottawa que celui de Winnipeg à Ottawa. Nos règles ne le permettent toutefois pas pour des raisons bien évidentes. Nous ne sommes pas censés partir en vacances et nous servir des fonds du Sénat pour rentrer au pays. Mais si je décidais de me rendre d'abord à Winnipeg en provenance d'Orlando pour faire ensuite le vol de Winnipeg à Ottawa, je pourrais utiliser les fonds du Sénat. Ce n'est bien évidemment pas ce que je fais. Comme il se doit, je paye mes billets d'avion de ma poche.

Je dirais que nous avons ici un cas tout à fait semblable. Il est possible que cela ne soit pas plus dispendieux, mais il s'agit tout de même de permettre aux sénateurs de louer un hébergement à court terme. Si le sénateur a un bail de location pour une année complète, je peux tout à fait comprendre qu'il souhaite passer du temps dans son appartement d'Ottawa pendant les mois d'été. S'il achète plutôt une résidence, il y a différentes règles qui s'appliquent. Mais si l'on permettait à quelqu'un de louer un appartement pendant un mois en lui donnant droit à un remboursement complet même si ce mois comporte deux semaines de pause, je pense que cela pourrait être mal perçu, et je suis certes défavorable à une telle mesure.

**Le président :** Je voudrais juste rappeler à mes collègues que notre Direction des finances n'est pas à l'origine de cette proposition de changement. Ce sont des sénateurs qui l'ont demandé, et c'est la raison pour laquelle cette option nous est soumise.

**Le sénateur Plett :** Je n'ai jamais cherché à prétendre le contraire, monsieur le président. Quoi qu'il en soit, mon opinion demeure la même.

*[Français]*

**La sénatrice Moncione :** Pierre, est-ce que tu pourrais confirmer que les taxes sont payées sur les Airbnb? Je sais que la loi a changé l'année dernière, qu'il n'y avait pas d'impôts fonciers qui étaient payés auparavant sur les Airbnb. Est-ce que maintenant, les sommes sont recueillies et transférées au gouvernement?

**M. Lanctôt :** Bonne question, sénatrice, pour laquelle je n'ai pas de réponse. Je peux me renseigner et vous revenir avec l'information.

**Senator Moncion:** In cases where there is no provincial tax or GST, we should perhaps reconsider that option, because otherwise, I believe it would be contrary to the way we should be doing things. Thank you.

[English]

**Senator Dean:** I have a comment. I fully appreciate Senator Plett's questions and concerns around this. That's the first thing I want to say.

The second is that it strikes me that there is a very big gap between staying in a hotel, as some senators choose to do, and leasing on an annual basis. My sense is that senators who stay in hotels find it, over time, a little bit wearing — especially if they're here for multiple weeks, as they often are — but are cautious about moving from that all the way to an annual lease because of the amount of time they are not spending in Ottawa by virtue of break weeks.

It seems to me that this is a relevant and practical middle ground that allows the person who is fatigued by hotels to economically move into short-term accommodation where they can leave their bags and have, for a short time, a semi-permanent residence without attracting the annual costs of the lease. It seems to me that this is some middle ground — some space in between — which, if we compare it with the annual costs of the lease, is way more economical and yet, from a quality-of-life perspective, gives somebody who wants to stay here for several weeks on end a place to park and unpack their bags. It feels something more like home, if I can put it that way.

It's a relevant and practical approach that also has, as an advantage, its pay-per-use aspect as opposed to those who choose to stay year-round in leased accommodation, and it has all the flexibility and advantages of that. However, in saying that, I understand the questions that Senator Plett is raising.

[Translation]

**Senator Carignan:** What I am understanding is that this change provides more details. To my mind, Airbnb rentals would fall either under category A, if it was a very short-term rental, or under rental accommodation. If I look at the situation that is described as a longer-term rental of a furnished apartment, it's the same thing as the new category C. I don't see any difference. Perhaps the witness could explain what the issues were that meant that an amendment was recommended to provide more detail. Can you clear that up for us?

**Mr. Lanctôt:** Yes, senator. Thank you.

**La sénatrice Moncion :** Dans le cas où il n'y aurait pas les taxes provinciales et la TPS, on devrait peut-être reconSIDérer cette option, parce que je crois que c'est contraire au mode de fonctionnement qu'on devrait avoir. Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Dean :** J'ai un commentaire. Je comprends bien les questions et les préoccupations du sénateur Plett à ce sujet. C'est la première chose que je voulais dire.

Je constate par ailleurs qu'il y a une énorme différence entre un séjour à l'hôtel, ce que certains sénateurs choisissent de faire, et la location avec un bail annuel. J'ai l'impression que les sénateurs qui séjournent à l'hôtel finissent par s'en lasser un peu — surtout lorsque les semaines de séance se multiplient et qu'ils s'y retrouvent souvent —, mais craignent de faire la transition jusqu'au bail annuel étant donné tout le temps passé à l'extérieur d'Ottawa en raison des semaines de pause.

Je vois dans la mesure proposée un compromis pertinent et pratique permettant à la personne qui en a marre des hôtels de passer à une formule d'hébergement à court terme lui offrant une résidence semi-permanente où elle peut défaire ses bagages sans avoir à engager les coûts annuels d'un bail. C'est à mes yeux une solution mitoyenne, moins coûteuse qu'un bail annuel, pour quiconque souhaite se poser et passer plusieurs semaines ici en bénéficiant d'une meilleure qualité de vie. Cela se rapproche davantage de la vie à la maison, si je puis m'exprimer ainsi.

C'est une façon de faire pertinente et pratique qui offre aussi la souplesse et les avantages associés au principe de l'utilisateur-paiteur, contrairement au choix d'un bail annuel. Il n'en demeure pas moins que je comprends les questionnements du sénateur Plett à cet égard.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** D'après ce que je comprends, c'est presque un changement pour apporter plus de précisions. Pour moi, la situation du logement Airbnb, notamment, entrait soit au point A, dépendamment si le logement est loué sur une très courte période, ou soit dans l'hébergement locatif. Si je regarde la situation qui est décrite dans le cadre d'une location à plus long terme d'un appartement meublé, c'est la même chose qu'au nouveau point C. Je ne vois pas la différence. Peut-être que le témoin peut nous expliquer quel a été l'enjeu pour en arriver à recommander un amendement pour apporter des précisions. Pourriez-vous clarifier ce point?

**M. Lanctôt :** Oui, merci, monsieur le sénateur.

The difference is the following: If a senator rents an apartment under the terms of an annual lease, the rent paid is reimbursed every month by the Senate as long as the apartment is made available to the senator.

Under the current rules, if a senator rents an apartment or a hotel room for a period of one month, for example, and he or she decides to go back to his or her province for a weekend after a two-week sitting period, at that point, the amount reimbursed on the monthly rental will be prorated by the number of days during which the senator was physically present in Ottawa. In the case of an annual lease, however, reimbursement is not prorated to take into account periods away, which is contrary to what the current rules provide for a monthly rental, i.e., that reimbursement is prorated to take into account periods spent away from Ottawa.

**Senator Carignan:** I think that your interpretation is rather restrictive. The problem was rather the interpretation of “rental accommodation.” Some senators rent accommodation but don’t live there when the Senate isn’t sitting. Their accommodation is nonetheless reimbursed on a monthly basis. It might be the restrictive interpretation which has brought about this new concept.

I am not opposed in principle to the amendment, because I know it won’t impact the senators’ budget for living expenses in the nation’s capital.

**Mr. Lanctôt:** Absolutely. Senator, I would even say that in many cases that have been submitted to us up until now, senators saved money by renting on a monthly basis.

**Senator Carignan:** Right. Thank you.

[English]

**Senator Loffreda:** I have a question for Pierre.

I know we don’t have to adopt the same policies as the House of Commons, but I’m curious; does the House of Commons have a similar policy? Have they included such a facility in their allowable expenses?

**Mr. Lanctôt:** Thank you, senator.

The policy of the House of Commons is written differently, so they don’t necessarily have the restriction, but in the case of the House of Commons, if somebody rents for a period of time, that would be covered. Our policy is more restrictive in the way it’s written than what the House of Commons currently has.

**Senator Loffreda:** Thank you.

La différence est la suivante : si un sénateur loue un appartement dont le bail de location est annuel, à ce moment-là, le bail est remboursé chaque mois par le Sénat, tant que l’appartement est disponible pour le sénateur.

Selon les règles actuelles, si un sénateur loue un appartement ou un hôtel pour une période d’un mois, par exemple, et qu’il décide de retourner dans sa province pour un week-end entre deux semaines de siège, à ce moment-là, le montant de la location mensuelle sera déterminé au prorata du nombre de jours où le sénateur était physiquement à Ottawa. Toutefois, pour une location annuelle, ce n’est pas au prorata des absences, contrairement aux règles actuelles qui sont établies sur une base mensuelle, c’est-à-dire que cela doit être calculé au prorata.

**Le sénateur Carignan :** Je pense que vous faisiez une interprétation plutôt restrictive. Le problème était plutôt l’interprétation que vous faisiez d’« hébergement locatif ». Certains sénateurs louent un logement, mais n’y habitent pas quand le Sénat fait relâche. Leur logement est payé quand même mensuellement. Donc, c’est peut-être cette interprétation restrictive qui a nécessité l’ajout de ce concept-là.

En principe, je n’ai rien contre cette proposition, parce que je comprends que cela ne dépassera pas le budget alloué aux sénateurs pour habiter dans la capitale nationale.

**M. Lanctôt :** Tout à fait. Je dirais même, sénateur, que dans plusieurs cas qui nous ont été présentés jusqu’à présent, les sénateurs épargnaient en prenant une location mensuelle.

**Le sénateur Carignan :** D’accord. Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Loffreda :** J’ai une question pour M. Lanctôt.

Je sais que nous ne sommes pas tenus d’adopter les mêmes politiques que la Chambre des communes, mais je serais curieux de savoir si celle-ci a des règles en ce sens. Est-ce que cela fait partie des options offertes aux députés dans le cadre de leurs dépenses admissibles?

**M. Lanctôt :** Merci, sénateur.

La politique de la Chambre des communes est formulée différemment, et ne comporte donc pas nécessairement de restrictions de la sorte. Ainsi, un député qui loue un hébergement pendant une période donnée a droit au remboursement de ses dépenses. Dans l’état actuel des choses, notre politique est plus restrictive que celle de la Chambre des communes.

**Le sénateur Loffreda :** Merci.

**The Chair:** Colleagues, I see no other hands up, so I would just like to make a comment. I would like to stress the point that Senator Dean made. There is a big gap between a daily rate that everybody comes and stays at a hotel, and if they want to go longer, they have to go all the way to one year. There are times when a senator may wish to come during, let's say, a three-week or four-week sitting period. They can rent a place for a month and still go home at the weekends, and that monthly rate is way cheaper than staying at a hotel. They also have the flexibility of cooking facilities and leaving their luggage. All it does is provide an extra degree of flexibility for senators that really doesn't cost the taxpayer any additional money, in my view; in fact, we don't really know, but it could cost the taxpayer less money.

With that, colleagues, how do we wish to proceed? Senator Plett, are you comfortable proceeding on division, or would you rather have a vote?

**Senator Plett:** No, I want it recorded that I am opposed to this, but you can do the vote on division.

**The Chair:** Colleagues, would anyone else like to record their vote on division? If not, I will need a mover for the following motion:

That section 7.9.1 of the *Senators' Office Management Policy* be amended by adding a subsection to clarify the requirements regarding commercial rental accommodations for multiple weeks/months in the Parliamentary District.

**Senator Campbell:** So moved.

**The Chair:** Senator Campbell moves the motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Senator Plett:** On division.

**The Chair:** I declare the motion carried, on division.

Colleagues, we are moving to item 6, which concerns the proposed amendments again to SOMP, which is the Senators' Office Management Policy, regarding senators' points of departure and arrival.

Pierre Lanctôt will assist with this item. You're very popular today. You may begin, Pierre.

**Mr. Lanctôt:** Yes, there are many changes and clarifications to SOMP today.

**Le président :** Chers collègues, comme je ne vois pas d'autre main levée, je vais me permettre un commentaire. J'aimerais revenir à l'argument mis de l'avant par le sénateur Dean. Il y a effectivement un large fossé entre le tarif quotidien à payer pour séjourner dans un hôtel et le bail à signer pour un loyer annuel. Il y a des occasions où un sénateur pourrait vouloir s'installer par exemple pendant une période de séance de trois ou quatre semaines. Il pourrait alors louer un hébergement pour un mois et rentrer tout de même à la maison les fins de semaine. Le coût mensuel de son hébergement demeurerait nettement inférieur à celui des séjours cumulés à l'hôtel. Il aurait de plus la possibilité de cuisiner et de défaire ses bagages. Il s'agit seulement d'offrir un peu plus de flexibilité aux sénateurs sans que cela entraîne vraiment des coûts supplémentaires pour le contribuable. C'est du moins ce que je crois, et il est même possible, sans que nous le sachions avec certitude, que l'on économise ainsi des fonds publics.

Sur ce, chers collègues, comment voulez-vous que nous procédions? Sénateur Plett, êtes-vous d'accord pour que nous indiquions que la motion est adoptée avec dissidence, ou préférez-vous que nous la mettions aux voix?

**Le sénateur Plett :** Je veux qu'il soit noté au compte-rendu que je m'y oppose, mais vous pouvez considérer que la motion est adoptée avec dissidence.

**Le président :** Je ne sais pas si quelqu'un d'autre souhaite exprimer sa dissidence? Sinon, j'aurais besoin que quelqu'un propose la motion suivante :

Que l'article 7.9.1 de la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs* soit modifié par adjonction d'un paragraphe précisant les exigences à remplir pour l'hébergement locatif commercial durant un grand nombre de semaines ou de mois dans la Région du Parlement.

**Le sénateur Campbell :** J'en fais la proposition.

**Le président :** Le sénateur Campbell propose la motion. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Le sénateur Plett :** Avec dissidence.

**Le président :** Je déclare la motion adoptée, avec dissidence.

Chers collègues, nous passons au point 6 qui porte sur les modifications proposées en matière de PGBS, c'est-à-dire la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, relativement aux points de départ et d'arrivée des sénateurs.

M. Pierre Lanctôt pourra nous aider sur ce sujet. Vous êtes très populaire aujourd'hui. Vous pouvez commencer, monsieur Lanctôt.

**M. Lanctôt :** Oui, il y a beaucoup de changements et de précisions sur la PGBS aujourd'hui.

Honourable senators, this time, we solicit your approval to proceed with a modification to SOMP to clarify existing requirements under section 7, the travel expenses, on eligible points of departure and arrival in the senator's province or territory.

Since this SOMP was implemented, the departure and arrival location in a senator's province or territory under section 7.1.7 has been interpreted to be the senator's official declared provincial or territorial residence. Any other location but this one, or a location where the senator was conducting parliamentary function, including another residence, was not considered an admissible point of departure.

On February 17, 2022, steering confirmed that the departure and arrival location in a senator's province or territory under section 7.1.7 should be limited to the officially declared provincial or territorial residence and that SOMP should be modified to replace "the senator's province or territory" by the "the senator's provincial/territorial residence."

#### [Translation]

This is why we are asking the committee to approve the updated policy and to replace "province or territory" by "provincial or territorial residence" in sections 7.1.7, 7.4.4 and 7.4.5, as well as in table 7.1 of the policy, as indicated in the briefing note that you received.

Please note that these changes will have no financial repercussions on the Senate or its senators.

This concludes my presentation. I would be pleased to hear your comments and answer your questions.

#### [English]

**Senator Tannas:** Pierre, I read this, and then I thought that maybe what I heard in translation was different.

So if I live in Kamloops, British Columbia, and I want to depart from Vancouver one week, and the next week, I want to fly back into Kamloops, I would not be able to do that. Or, to give another situation, I want to fly to Toronto and not to London. Would I now not be able to do that if I lived in London or in Kamloops; I wouldn't have that flexibility? I would need to fly as close as I can get to my home?

Or are we doing the opposite? Are we actually giving senators the flexibility to fly wherever in their home province?

**Mr. Lanctôt:** Thank you, senator, for the question.

Honorables sénateurs, cette fois nous demandons votre approbation pour apporter une modification à la PGBS afin de préciser les exigences actuelles à l'article 7, les frais de déplacement, sur les points de départ et d'arrivée admissibles dans la province ou le territoire d'un sénateur.

Depuis la mise en œuvre de cette PGBS, le lieu de départ et d'arrivée dans la province ou le territoire d'un sénateur, en vertu de l'article 7.1.7 a été interprété comme étant la résidence provinciale ou territoriale officielle déclarée du sénateur. Tout autre lieu, ou un lieu où le sénateur exerçait une fonction parlementaire, y compris une autre résidence, n'était pas considéré comme un point de départ admissible.

Le 17 février 2022, le comité de direction a confirmé que le lieu de départ et d'arrivée dans la province ou le territoire d'un sénateur en vertu de l'article 7.1.7 devait se limiter à la résidence provinciale ou territoriale déclarée officiellement et qu'il fallait modifier la PGBS afin de remplacer « la province ou le territoire du sénateur » par « la résidence provinciale ou territoriale du sénateur ».

#### [Français]

Par conséquent, nous demandons que CIBA approuve la mise à jour de la politique et remplace « province ou territoire » par « résidence provinciale ou territoriale » dans les paragraphes 7.1.7, 7.4.4 et 7.4.5 ainsi que dans le tableau 7.1 de la politique, tel qu'il est décrit dans la note d'information que vous avez obtenue.

Notez que ces changements n'entraîneront aucune conséquence financière pour le Sénat ou les sénateurs.

Voilà qui conclut ma présentation. Je serai heureux d'entendre vos commentaires et de répondre à vos questions.

#### [Traduction]

**Le sénateur Tannas :** Monsieur Lanctôt, je lis ceci, mais je me demande si j'ai entendu quelque chose de différent avec l'interprétation.

Donc, si j'habite Kamloops, en Colombie-Britannique, et que, une semaine donnée, je veux partir de Vancouver et revenir à Kamloops la semaine suivante, ce ne serait pas possible. Ou, pour vous donner un autre exemple, je souhaite prendre un vol pour Toronto et non pour London. Ce ne serait donc plus permis si j'habitais à London ou à Kamloops; je n'aurais plus cette latitude? Il faudrait que je prenne un vol vers la destination la plus près de ma résidence?

Ou est-ce le contraire? Sommes-nous en train d'accorder aux sénateurs la possibilité de prendre un vol dans la ville de leur choix dans leur province de résidence?

**M. Lanctôt :** Merci de la question, monsieur le sénateur.

The way the policy is written today, it says the senator can depart from their province or territory. However, it has never been applied that way; it has always been applied from the provincial or territorial residence. It has always been this way, but that's not the way it's written in the policy.

In recent times, we had senators who, for example, had secondary residence in their province but farther away than their main residence. At that point, the departure point would still be considered as the main residence. So we're not actually changing anything; we're just making the policy align with the practice.

**Senator Tannas:** What you're saying is that if I do live in London, I can't depart from Toronto. You'd like that made official. If I live in Kamloops, I can't depart from Vancouver. Is that right? If I live in High River, 30 kilometres south of Calgary, I can't depart from Edmonton, is that right?

**Mr. Lanctôt:** Exactly, unless you have a parliamentary function, obviously. But if there's no parliamentary function, and for personal reasons you're in a different location than your primary residence, that would not — and it is the case today actually.

**Senator Tannas:** It's interesting, there have been a number of examples why this makes no sense, and I think that's why as a practice, we were ignoring this rule. But I think formalizing it is a big mistake that will create way more work, way more hassle and way more ridiculous situations, where you have to say no and have angry people, than it will save in whatever money we think we're trying to save here. That's my opinion, thank you very much. I know that this is not you and your construct. You're looking for clarity, and I get it. We should make it clear, but this is not the clarity that we should be giving you. Thank you.

[Translation]

**Senator Carignan:** I'll just say that I agree wholeheartedly with Senator Tannas. These changes take away some flexibility and are not in keeping with good old common sense. I don't think the changes will have an effect on me, but I was also thinking of my secondary residence.

Say I decide to return to Ottawa on a Tuesday morning from my secondary residence rather than my primary residence. If I follow the new rule to the letter, I would not be reimbursed for my travel expenses departing from my secondary residence, even though it is closer to Ottawa and would cost less than if I left from my principal residence. It doesn't make sense.

La politique actuelle est rédigée de telle sorte qu'un sénateur peut partir de sa province ou de son territoire. Cependant, elle n'a jamais été appliquée de cette façon; elle a toujours été appliquée à partir de la résidence provinciale ou territoriale. Il en a toujours été ainsi, mais ce n'est pas ce qui est écrit dans la politique.

Plus récemment, par exemple, certains sénateurs avaient une résidence secondaire dans leur province et cette résidence se trouvait plus loin que leur résidence principale. Dans cet exemple, le point de départ est toujours considéré comme étant celui de la résidence principale. Dans les faits, nous ne changeons rien; nous arrimons simplement la politique à ce qui se fait en pratique.

**Le sénateur Tannas :** Vous dites donc que si j'habite à London, je ne peux pas partir de Toronto. Vous souhaitez que ça devienne officiel. Si j'habite à Kamloops, je ne peux pas partir de Vancouver. C'est bien cela? Si j'habite à High River, à 30 kilomètres de Calgary, je ne peux pas partir d'Edmonton, est-ce exact?

**M. Lanctôt :** C'est exact, à moins, bien sûr, que vous ayez à y exercer une fonction parlementaire. Dans le cas contraire, si vous vous trouvez dans un lieu autre que votre résidence principale pour des raisons personnelles, ce ne serait pas admissible — c'est la situation qui prévaut à l'heure actuelle.

**Le sénateur Tannas :** C'est intéressant, il y a eu un certain nombre de cas qui démontrent que cela n'a aucun sens, et je pense que c'est la raison pour laquelle, en pratique, nous avons fait fi de la règle. Je crois cependant que de lui donner un caractère officiel est une grave erreur qui mettra les gens en colère puisque vous devrez leur dire non, et que cela occasionnera beaucoup plus de travail, beaucoup plus de tracas et beaucoup plus de situations ridicules par rapport à l'effort déployé pour soi-disant économiser de l'argent. Voilà mon opinion, merci beaucoup. Je sais que cela ne vient pas de vous. Vous voulez que ce soit plus précis, et je comprends. Nous devrions faire en sorte que ce soit plus précis, mais ce n'est pas le genre de précision qu'on devrait apporter. Merci.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Écoutez, je suis exactement du même avis que le sénateur Tannas. Je pense qu'on enlève une certaine flexibilité et du gros bon sens. Cela ne me touchera probablement jamais, mais je pensais, moi aussi, à ma résidence secondaire.

Si je décidais un mardi matin de partir de ma résidence secondaire plutôt que de ma résidence principale, en appliquant le nouveau règlement à la lettre, je ne pourrais pas être remboursé pour mon déplacement en partant de ma résidence secondaire. Pourtant, elle est plus près d'Ottawa et cela coûterait moins cher que si je partais de ma résidence principale. Cela n'a aucun sens.

I think you should keep the current policy with a reasonable interpretation based on cost. For example, priority would be given to the primary residence, but if you are coming from another place in the province with fewer travel expenses, the expenses would be reimbursed anyway. Otherwise, if you'll pardon the expression, we're heading into stupid territory here.

*[English]*

**Senator Plett:** I think my age is catching up on me here. I'm getting more confused as I listen to the arguments. For six years of my Senate life, I had a summer place and we were there pretty much from May to October. That was a two-and-a-half hour drive further than from my condo in the city of Winnipeg. I was never allowed to charge that mileage from my summer place, even though that is where I was. That was my residence. I couldn't declare that as my main residence, or I might have even tried that, but it was leased property, so it wasn't allowed to be declared as my main residence.

Colleagues, we have to have rules. I hear Senator Tannas and my good friend Senator Carignan saying, "Let's just throw this wide open and expect everybody will be honest and fair and do everything right." We have seen over the years that isn't the case. We have to have rules. Clearly, we have to have rules.

Whether this is the best rule or not is open to debate, but if we just leave this wide open, we'll be travelling and flying from — and in Manitoba, there's really only one place I can fly from, and that's the city of Winnipeg. But in places like Ontario, Alberta or British Columbia, we'll have people driving and flying from all over the place, and that can't be done.

If we have a rule that it has to be less than from your main area of residence, if that were the rule, that if you saved the Senate money, the Senate saves that money, fine. But if it costs the Senate more money, then it's out of your own pocket; I'm okay with that too.

But let's not think that somehow we've all become so ethical and so honest that we aren't going to try to take advantage of every rule we can take, so I support this, Pierre. Thank you.

**The Chair:** Colleagues, before the next witness, I must admit that I strongly agree with Senator Plett. This was debated extensively at steering and I think the other three members of steering had a lot more experience at this than I did. I am relatively new compared to the experience that we had. All the other three senators said if we don't make this change, it leaves this wide open for senators to one day start doing things that

Je pense qu'on devrait garder le texte actuel avec une interprétation raisonnable en fonction du coût. Par exemple, on priorise la résidence principale, mais si vous provenez d'un autre endroit à l'intérieur de la province et que c'est moins cher, on vous rembourse quand même. Sinon, excusez-moi, mais cela devient un peu stupide.

*[Traduction]*

**Le sénateur Plett :** Mon âge commence à me trahir. Plus j'écoute les arguments, moins je comprends. Pendant six années comme sénateur, j'ai eu une résidence d'été, et nous y étions essentiellement de mai à octobre. Elle se trouvait à deux heures et demie plus loin par rapport à mon condominium dans la ville de Winnipeg. Je n'ai jamais pu facturer le kilométrage à partir de ma résidence d'été, même si c'est là que je résidais. C'était ma résidence. Je ne pouvais pas la déclarer comme résidence principale, ou je l'ai peut-être essayé, mais c'était une propriété louée, donc je n'avais pas le droit de la déclarer comme ma résidence principale.

Chers collègues, il faut que nous ayons des règles. Je comprends quand le sénateur Tannas et mon bon ami, le sénateur Carignan, disent « Laissons les choses floues et nous pouvons prévoir que les gens feront ce qui s'impose et agiront de façon juste et honnête ». Nous avons constaté, au fil des années, que ce n'est pas ce qui se passe. Nous devons avoir des règles. Il est clair que nous devons avoir des règles.

Nous pouvons en débattre à savoir si c'est la meilleure règle ou non, mais si nous laissons les choses floues, nous effectuerons des déplacements — mais au Manitoba, je ne peux prendre un avion que d'un seul endroit, et c'est à partir de la ville de Winnipeg. Par contre, dans des endroits comme en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique, certaines personnes se déplaceront en auto et en avion de partout, et cela ne devrait pas être permis.

Si nous avions une règle selon laquelle il faut que ce soit une distance moins grande que celle à partir de votre résidence principale, si une telle règle donnait lieu à une économie d'argent pour le Sénat, je serais d'accord. Autrement, si cela occasionne des frais pour le Sénat, il faudrait payer de sa poche, et je serais également d'accord.

Mais il ne faut pas croire que nous sommes tous devenus honnêtes et éthiques au point de ne pas essayer de tirer parti de certaines règles quand nous le pouvons, alors j'appuie ce que vous avancez, monsieur Lanctôt. Merci.

**Le président :** Chers collègues, avant de passer au prochain témoin, je dois admettre que je suis tout à fait d'accord avec le sénateur Plett. Cette question a longuement été débattue au comité de direction et j'estime que les trois autres membres du comité de direction avaient beaucoup plus d'expérience que moi dans ce domaine. Je suis relativement nouveau quand je me compare à toute l'expérience qu'ils ont. Les trois autres

aren't exactly correct. So I think the tighter we run these rules, there will always be exceptions and situations whereby it may be cheaper than your residence, but we put Finance in the unenviable position to start tracking; what is more expensive, what's not more expensive, is that really cheaper? You put them as being the cop. I don't think we need to. The cop should be the rule. And I think we should make the rule very clear and very specific.

*[Translation]*

**Senator Saint-Germain:** We can have a common sense rule whereby expenses would usually be reimbursed using the place of residence as a departure point. However, if a senator leaves for Ottawa from another departure point in his or her province or territory, and when I say territory I mean the northern territories, and the travel expenses are lower, then reimbursement could be made up to the amount of travel expenses that would be incurred from the senator's residence.

I think that would accommodate everyone without leaving room for abuse. I will give you an example that is similar to those that have already been provided. My son lives in Montreal. Say I decide one week to go spend the weekend with my son. If I am coming back from Montreal, that would cost less than if I were coming back from Quebec City. That sort of amendment could be a realistic compromise based on common sense. This is what I'm proposing.

*[English]*

**Senator Tannas:** I agree wholeheartedly with Senator Saint-Germain. I think that was the point of Senator Carignan; if it is cost-neutral or saves money, and it is from within the same province, I don't think that's too complicated or difficult to grasp. People would have a track record of costs, so many dollars, they've been filing it for weeks. If they depart from another city in the province, how much is it? I only have to look back to yesterday's file to see what it was. I don't buy that it's too complicated, and it applies common sense.

**Senator Dawson:** I agree that we can find wording that would affect common sense. Senator Carignan, if I use the example of you in Saint-Eustache, if you were to have a summer cottage on the north shore of Charlevoix, and you were to fly out to Ottawa, that's an extra cost I don't think we should be assuming.

sénateurs ont dit que si nous n'effectuons pas cette modification, cela laisse un flou et les sénateurs pourraient un jour faire des choses qui ne sont pas tout à fait admises. J'estime donc qu'il faut resserrer les règles, il y aura toujours des exceptions, des situations où il en coûtera moins que de partir de votre résidence, autrement nous plaçons les responsables des finances dans la position peu enviable de devoir faire le suivi; qu'est-ce qui est plus cher, qu'est-ce qui est moins cher, est-ce vraiment moins cher? Ils se trouvent à devoir faire du travail de policier. Je ne pense pas que ce soit utile. La règle devrait faire office de policier. À mon avis, la règle devrait être très claire et très précise.

*[Français]*

**La sénatrice Saint-Germain :** Il y a moyen d'avoir une règle de gros bon sens qui indiquerait que le départ se fait et est remboursé habituellement à partir du lieu de résidence, mais si un sénateur part pour Ottawa à partir d'un autre point de départ depuis sa province ou son territoire — par cela, j'entends les territoires du Nord — et que le coût est inférieur, à ce moment-là, le remboursement sera fait jusqu'à concurrence du coût du départ de sa résidence.

Je pense que c'est une façon d'accommoder tout le monde sans ouvrir la porte à des abus. Je vous donne un exemple qui ressemble à ceux qui ont été donnés. Mon fils est à Montréal. Je peux décider une semaine que je passe le week-end avec mon fils. Si je pars de Montréal, cela coûtera moins cher que si je pars de Québec. Il me semble que cet amendement serait un compromis réaliste et de gros bon sens. Voilà ce que je propose.

*[Traduction]*

**Le sénateur Tannas :** Je suis tout à fait d'accord avec la sénatrice Saint-Germain. Je pense que c'est ce que le sénateur Carignan a dit, soit que si cela n'entraîne pas de coûts supplémentaires ou permet d'économiser de l'argent, et que le départ se fait à partir de la même province, je ne pense pas que ce soit trop compliqué ou difficile à comprendre. Les gens auraient un historique des coûts, représentant telle somme d'argent, sur un certain nombre de semaines. Si un sénateur part d'une autre ville de sa province, combien cela coûte-t-il? Il suffit de regarder le dossier précédent pour le voir. Je ne crois pas que ce soit trop compliqué, et cela relève du bon sens.

**Le sénateur Dawson :** Je conviens que nous pouvons trouver une formulation qui relève du bon sens. Sénateur Carignan, si je prends l'exemple de Saint-Eustache, si vous aviez un chalet d'été sur la rive nord de Charlevoix, et que vous deviez prendre l'avion pour Ottawa, il s'agirait de coûts supplémentaires que je ne pense pas que nous devrions assumer.

*[Translation]*

We are trying to find wording that would concur with Senator Saint-Germain's objective. We want some flexibility without increasing costs. In other words, if the costs incurred are lower than those of the usual —

*[English]*

London is a very good example. Kamloops is a very good example with Vancouver. But we don't want anybody to go rent a cottage for the summer in the Yukon and say, "That's my summer residence." We're trying to cut the abuse, not be unreasonable.

Again, there's an exception always, and the wording was precisely made. In the case of Quebec senators, we have 24 senatorial districts. We did not want to be put in a situation where you had to travel from the senatorial district in which you owned land but did not have a residence. So the objective is saving money, not spending it.

**Senator Moodie:** Mr. Chair, I agree with the cost-neutral approach. The argument that Finance has more work to be done to calculate what is cost neutral or what is not is probably not a valid consideration here. Finance has had challenges in the past, such as during COVID, around travel, where other types of transportation were used. They applied a cost-neutral approach to people taking cars, for example, instead of flying on aircraft.

As needed, Finance is certainly capable of doing this, so I don't think that's an argument. Therefore, I would strongly support Senator Carignan's approach and recommendation here.

*[Translation]*

**Senator Carignan:** I want to be sure that I'm understanding things correctly. I was looking for a cost-neutral approach. I believe that Senator Saint-Germain expressed her position extremely well, better than me, it seems. People seem to have understood that I would be in favour of a reimbursement which would be higher than that which would be allowed for the primary residence, which is not the case. I want a cost-neutral approach as proposed by Senator Saint-Germain. This is what I was suggesting, too.

*[English]*

**Senator Plett:** I will add something very briefly, chair. Clearly, there is a fair bit of disagreement on this today, including that we have members of steering committee offering

*[Français]*

Nous essayons de trouver une formulation qui viserait l'objectif de la sénatrice Saint-Germain. On veut donner de la flexibilité, mais pas augmenter les coûts. Autrement dit, si c'est moins que le prix habituel...

*[Traduction]*

London est un très bon exemple. Kamloops est un très bon exemple avec Vancouver. Toutefois, nous ne voulons pas que quelqu'un loue un chalet pour l'été au Yukon et dise que c'est sa résidence d'été. Nous essayons d'empêcher les abus, de ne pas être déraisonnables.

Encore une fois, il y a toujours une exception, et la formulation a été faite avec précision. Dans le cas des sénateurs du Québec, il y a 24 districts sénatoriaux. Nous ne voulions pas nous retrouver dans une situation où vous auriez à vous déplacer à partir du district sénatorial dans lequel vous êtes propriétaire d'un terrain, mais où vous n'avez pas de résidence. L'objectif est donc d'économiser de l'argent et non de le dépenser.

**La sénatrice Moodie :** Monsieur le président, j'approuve l'approche n'entraînant pas de coûts supplémentaires. L'argument selon lequel la Direction des finances a plus de travail à faire pour calculer ce qui n'entraîne pas de coûts supplémentaires ou ce qui en entraîne n'est probablement pas valable ici. La Direction des finances a dû relever des défis dans le passé, notamment pendant la pandémie de COVID, en ce qui concerne les déplacements, lorsque d'autres types de transport étaient utilisés. Elle a appliqué une approche n'entraînant pas de coûts supplémentaires pour ce qui est des personnes qui se déplaçaient en voiture, par exemple, au lieu de prendre l'avion.

Au besoin, la Direction des finances est certainement capable de le faire, alors je ne pense pas que ce soit un argument valable. Par conséquent, j'appuierais fortement l'approche et la recommandation du sénateur Carignan.

*[Français]*

**Le sénateur Carignan :** Je veux m'assurer d'avoir bien compris. C'est une approche neutre que je voulais. Je crois que la sénatrice Saint-Germain a très bien exprimé la position — mieux que moi, semble-t-il. Les gens ont semblé avoir compris que j'approuverais un remboursement qui aurait été plus élevé que la résidence principale, ce qui n'est pas le cas. C'est vraiment l'approche neutre, telle que l'a présentée la sénatrice Saint-Germain, que je proposerais aussi.

*[Traduction]*

**Le sénateur Plett :** Je vais ajouter quelque chose très brièvement, monsieur le président. De toute évidence, nous ne nous entendons pas tous à ce sujet aujourd'hui. Entre autres,

that we may be changing the wording, and so on. I would like to see us table this for the next meeting and come up with something clearer.

**The Chair:** I was going to recommend that, as well. In fact, I would like Finance to really evaluate whether it is practical for them to be able to track which costs are cheaper and which are more expensive on an ongoing basis for 104 senators. I would like them to evaluate some of the points raised today and be back with a revised recommendation — or no recommendation at all, and leave things as the status quo. So we'll be back with this one. Thank you, colleagues.

We'll go on to item 7, a renewal of the service level agreement with the House of Commons for nursing services. We have Toni Francis, Chief Human Resources Officer, and Linda Sabourin, Senior Advisor for Occupational Health, Safety and Wellness joining us by video conference as witnesses.

**Toni Francis, Chief Human Resources Officer, Human Resources Directorate, Senate of Canada:** Thank you. The Senate Administration is seeking the approval of a service level agreement with the House of Commons for nursing services for a period spanning four fiscal years, 2022-26. We have been receiving these services via a service level agreement with the House of Commons for the Senate since 2013, where senators and Senate employees have benefited from various services provided by the House of Commons nurse. This nursing care involves mental health support; referral services; coordination of appointments with doctors and specialists; and access to health events, such as blood pressure and immunization clinics.

Our Parliamentary Protective Service, our Parliament Hill partners, do function as our first responders, should there be an emergency. Of course, senators and employees are encouraged to visit their regular physicians for primary care or acute care needs.

Over the years, we have seen senators — especially when out of province — and Senate employees access these services, ranging from 79 to 383 visits per year. The annual expenditure for nursing services has ranged between \$18,500 and \$47,500, based on annual costs. On-site nursing services guarantee the availability and access to nursing services for senators and Senate employees, as I've said, and can help with providing referrals to doctors and specialists or to clinics for individuals who are out of province.

des membres du comité de direction proposent de modifier la formulation, etc. J'aimerais que nous remettons cela à la prochaine réunion et que nous proposions quelque chose de plus clair.

**Le président :** C'est ce que j'allais recommander également. En fait, j'aimerais que la Direction des finances évalue s'il est pratique pour elle de pouvoir suivre, sur une base continue, quels coûts sont moins élevés et lesquels sont plus élevés pour 104 sénateurs. J'aimerais qu'elle se penche sur certains des points qui ont été soulevés aujourd'hui et qu'elle revienne avec une recommandation révisée — ou sans recommandation pour que le statu quo soit maintenu. Nous reviendrons donc sur ce point. Merci, chers collègues.

Nous passons maintenant au point 7, qui porte sur un renouvellement de l'accord sur les niveaux de service avec la Chambre des communes concernant la prestation de soins infirmiers. Nous accueillons Mme Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines; et Mme Linda Sabourin, conseillère principale en matière de santé, de sécurité et de mieux-être au travail. Elles témoignent par vidéoconférence.

**Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, Direction des ressources humaines, Sénat du Canada :** Merci. L'Administration du Sénat souhaite faire approuver un accord sur les niveaux de service avec la Chambre des communes concernant la prestation de services infirmiers pour une période couvrant quatre exercices, soit de 2022 à 2026. Depuis 2013, nous recevons ces services au moyen d'un accord sur les niveaux de services conclu avec la Chambre des communes. Les sénateurs et le personnel du Sénat bénéficient de divers services offerts par l'infirmière de la Chambre des communes. Ces services comprennent le soutien en santé mentale, l'aiguillage, la coordination de rendez-vous avec des médecins et des spécialistes et l'accès à des événements liés à la santé, comme des séances de dépistage de l'hypertension et de vaccination.

Le Service de protection parlementaire, notre partenaire de la Colline du Parlement, est notre premier intervenant et c'est à lui qu'il faut faire appel en cas d'urgence. Bien entendu, les sénateurs et les membres du personnel sont invités à consulter leur médecin habituel pour les soins primaires ou de courte durée.

Au fil des ans, des sénateurs — surtout lorsqu'ils étaient à l'extérieur de la province — et des membres du personnel du Sénat ont eu recours à ces services, allant de 79 à 383 visites par année. Les dépenses annuelles en services infirmiers varient de 18 500 à 47 500 \$, selon les coûts annuels. Les services infirmiers offerts sur place permettent aux sénateurs et au personnel du Sénat d'accéder facilement à des services, comme je l'ai dit, et peuvent les aiguiller vers des médecins, des spécialistes ou des cliniques lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur de leur province.

Having an independent nursing service for the Senate would certainly be at a much higher cost than that which we are currently seeking to have with the House of Commons. In terms of the financial implications, the cost for a service level agreement for the House of Commons for the period we are seeking is \$86,000. We are recommending that CIBA approve the service level agreement with the House of Commons so that we can secure the provision of these nursing services for our senators and Senate employees.

I'm happy to answer any questions, senators and Mr. Chair.

**The Chair:** Colleagues, do you have any question for Toni?

**Senator Moncion:** I have a quick question about the publicity that you make about the access to this service to senators. I wasn't aware of it; I was aware a nurse was available, but I wasn't aware that mental health services were available.

I would simply ask that you provide information to those for whom these services are available so that we are aware they exist and that everyone can use them when they need them. Thank you.

**Ms. Francis:** Thank you, Senator Moncion. We have a communiqué that is already drafted. We will ensure that announcement, should CIBA approve the services available. We're also going to be looking at how we onboard senators to assess and ensure that, through the onboarding process, this information is shared with them. We are also looking at the mechanisms by which we continue to remind people that these services are available. But we will have a draft communiqué circulated soon.

**The Chair:** Further to Senator Moncion's comment, I would advise that senators be told about the service more frequently than just now and then not for another four years; it should be done on a regular basis. I leave the frequency up to you.

When we were in the main building, it was easy because the nurse was there, but now we're apart from them, people tend to lose sight of the fact that we have a nursing service available to us. The more you let people know, I think the more utilization will rise.

I will need a mover for the following motion:

That the Service Level Agreement with the House of Commons to secure the provision of nursing services for senators and Senate employees for a period of four years

L'établissement de services infirmiers indépendants au Sénat coûterait certainement beaucoup plus cher que ce que nous essayons d'obtenir avec la Chambre des communes. En ce qui concerne les incidences financières, un accord sur les niveaux de service avec la Chambre des communes pour la période visée coûterait 86 000 \$. Nous recommandons que le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve l'accord de sorte que nous puissions garantir la prestation de services infirmiers aux sénateurs et au personnel du Sénat.

Sénateurs, sénatrices, monsieur le président, je serai ravie de répondre à toutes vos questions.

**Le président :** Chers collègues, avez-vous des questions à poser à Mme Francis?

**La sénatrice Moncion :** J'ai une petite question sur la publicité que vous faites à propos de l'accès à ce service pour les sénateurs. Je n'étais pas au courant; je savais qu'une infirmière était à notre disposition, mais je n'étais pas au courant des services de santé mentale.

Je demanderais simplement que vous fournissiez de l'information aux personnes qui ont accès à ces services afin que nous sachions qu'ils existent et que tout le monde peut s'en prévaloir en cas de besoin. Merci.

**Mme Francis :** Merci, sénatrice Moncion. Nous avons un communiqué qui est déjà rédigé. Nous veillerons à ce que l'annonce soit faite, si CIBA approuve les services offerts. Nous allons également nous pencher sur la façon de faire participer les sénateurs à des fins d'évaluation et veiller à ce que cette information leur soit communiquée dans le cadre du processus d'intégration. Nous examinons également les mécanismes par lesquels nous continuons à rappeler aux gens que ces services sont disponibles. Mais nous ferons bientôt circuler un projet de communiqué.

**Le président :** Comme suite au commentaire de la sénatrice Moncion, je suggère de ne pas vous contenter d'informer les sénateurs de temps en temps comme c'est le cas et de le faire plus souvent qu'aux quatre ans; il faudrait le faire régulièrement. Je vous laisse le soin de déterminer la fréquence.

Lorsque nous étions dans le bâtiment principal, c'était facile parce que l'infirmière était là, mais maintenant que nous sommes dans des lieux différents, les gens ont tendance à oublier que nous avons un service de soins infirmiers à notre disposition. Plus vous le rappellerez aux gens, plus le taux d'utilisation augmentera, je pense.

Je vais avoir besoin de quelqu'un pour proposer la motion suivante :

Que le comité CIBA approuve l'accord sur les niveaux de service avec la Chambre des communes afin de garantir la prestation de services infirmiers aux sénateurs et au

(fiscal years 2022 to 2026), estimated in the amount of \$86,000 be approved.

Senator Dean moved the motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Seeing no objections, I declare the motion carried.

The next item concerns an update on the progress of the Senate Working Group on Accessibility to position the Senate to respond to the Accessible Canada Act. This item is for information only.

Mathieu Beauregard, Manager of Application Development and Systems Integration, will join the meeting by video conference as a witness. Good morning, Mathieu. You may begin.

[Translation]

**Mathieu Beauregard, Manager, Application Development and Systems Integration, Information Services Directorate, Senate of Canada:** After the Accessible Canada Act was passed in 2019, the Senate set up a working group, of which I am the chair, charged with developing the Senate's first accessibility plan. This plan, which will be valid for a period of three years, i.e., from 2023 to 2025, must be published no later than December 31, 2022.

Our working group started by meeting the various Senate directorates in order to draw up an extensive list of potential barriers in terms of accessibility, whether it be our premises, our products, our services or our practices. We then set up a call for tender to hire a consulting firm specializing in accessibility issues to help us in developing our plan. We worked with this firm and in keeping with the *Nothing without us* strategy, which is one of the central pillars of the Accessible Canada Act, we started a series of consultations in early winter with persons with disabilities, both internally at the Senate and externally.

To start with, we consulted with Canadian organizations that represent persons with disabilities. These organizations told us what was important to the persons they represent. Also, because these organizations are often called upon to communicate with the Senate, for example, by making submissions or having one of their members testify before a senatorial committee, they gave their perspective on the accessibility of our premises, processes, services and even our public website.

After that, we wanted to know what people within our organization thought of accessibility here at the Senate. We held internal consultations. We started with an electronic questionnaire that was sent to all employees and senators at the beginning of February. We then followed up with individual

personnel du Sénat pour une période de quatre ans (2022 à 2026) au coût estimatif de 86 000 \$.

Le sénateur Dean propose la motion. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion? Ne voyant aucune objection, je déclare la motion adoptée.

Le point suivant est la mise à jour sur les progrès réalisés par le Groupe de travail du Sénat sur l'accessibilité en vue de permettre au Sénat de satisfaire les exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité. Ce point est inscrit à titre informatif seulement.

Mathieu Beauregard, gestionnaire, Développement des applications et intégration des systèmes, se joint à la réunion par vidéoconférence à titre de témoin. Bonjour, monsieur Beauregard. Vous pouvez commencer.

[Français]

**Mathieu Beauregard, gestionnaire, Développement des applications et intégration des systèmes, Direction des services d'information, Sénat du Canada :** À la suite de l'adoption de la Loi canadienne sur l'accessibilité, en 2019, un groupe de travail que je préside a été formé au Sénat en vue de la création de notre premier plan d'accessibilité. Ce plan, qui couvrira une période de trois ans, soit de 2023 à 2025, doit être publié au plus tard le 31 décembre 2022.

Notre groupe de travail a d'abord rencontré toutes les directions du Sénat afin de dresser une liste exhaustive d'obstacles potentiels en matière d'accessibilité, que ce soit dans nos locaux, nos produits, nos services ou nos pratiques. Nous avons ensuite lancé un appel d'offres pour retenir les services d'une firme d'experts-conseils en matière d'accessibilité afin de nous appuyer dans la préparation de notre plan. En collaboration avec cette firme, et dans l'esprit de la stratégie *Rien sans nous*, qui est un des éléments centraux de la Loi canadienne sur l'accessibilité, nous avons entrepris, au début de l'hiver, une série de consultations auprès des personnes en situation de handicap, autant à l'interne qu'à l'extérieur du Sénat.

En premier lieu, nous avons consulté des organismes canadiens qui représentent des personnes en situation de handicap. Ces organismes nous ont parlé de ce qui était important pour les personnes qu'ils représentent. Également, puisqu'ils ont souvent été appelés à interagir avec le Sénat, par exemple, lors du dépôt d'un mémoire ou de la participation d'un de leurs membres aux travaux d'un comité sénatorial, ils ont pu nous offrir leur perspective sur l'accessibilité de nos locaux, nos processus, nos services et même de notre site Web public.

Ensuite, nous avons voulu savoir ce que les gens à l'intérieur de notre organisation pensent de l'accessibilité au Sénat. Nous avons lancé des consultations internes. Nous avons commencé par un questionnaire électronique qui a été envoyé à tous les employés et les sénateurs, au début de février. Nous avons

meetings with a number of persons with disabilities here at the Senate. Actually, there are many more than you might think, because not all disabilities are visible.

We held individual meetings, because the issues that each individual faces are unique and often very personal. During these private meetings, people were much more at ease to talk about their own situation and also to make recommendations about certain measures, which are often simple and practical in nature, that can make a big difference for them. Finally, we also met with senators who agreed to give us their perspective on accessibility in the Senate.

We also wanted to know what is being done elsewhere. We therefore met representatives from other legislative assemblies here in Canada and elsewhere in the world to learn about their experience and the best practices that they adopted. Finally, here on Parliament Hill, we held bi-weekly meetings with our counterparts from the House of Commons, the Library of Parliament and the Parliamentary Protection Service.

We will be finishing off the first version of our plan next month, after which we will hold more consultations during the spring and summer in order to vet the plan. I will return in the fall to present the Senate's first accessibility plan which will be published before December 31, 2022.

I would be pleased to answer any questions that you might have.

[English]

**The Chair:** Seeing that there are no questions, we look forward to having that presentation and having you back at the end of the year.

We move to item 9, which is other matters. I would like to take a few minutes to discuss an important item raised last week in the Senate Chamber during the debate on the motion to extend hybrid sittings.

I want to first commend senators for their understanding and support over the course of the pandemic. We've all had to make sacrifices to protect the health and safety of senators and Senate staff.

It is important to note that the Senate has continued its primary and fundamental role as a legislative body throughout the pandemic. Senators did this by prioritizing sitting functions, but it has meant difficult decisions have had to be made to reduce other activities. These decisions were not taken lightly, and it is certainly our goal to find ways for committees to get back to their important work.

poursuivi avec des rencontres individuelles avec plusieurs personnes en situation de handicap au Sénat. D'ailleurs, on en compte beaucoup plus qu'on pourrait le penser, puisque ce ne sont pas tous les handicaps qui sont visibles.

Nous avons tenu ces rencontres de façon individuelle, car les enjeux vécus par chaque personne sont uniques et souvent très personnels. Lors des rencontres en privé, les gens étaient beaucoup plus à l'aise de parler de leur situation et de nous faire des recommandations de mesures souvent simples et pratiques, mais qui peuvent faire pour eux une grosse différence. Enfin, nous avons rencontré des sénateurs qui ont accepté de partager avec nous leur perspective sur l'accessibilité au Sénat.

Nous voulions aussi savoir ce qui se fait ailleurs. Nous avons donc rencontré des représentants de plusieurs autres assemblées législatives au Canada et ailleurs dans le monde pour apprendre de leur expérience et des meilleures pratiques qu'elles ont mises en place. Finalement, sur la Colline du Parlement, nous avons tenu des rencontres bihebdomadaires avec nos homologues de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement et du Service de protection parlementaire.

Nous terminerons une première version de notre plan au cours du mois prochain, après quoi nous mènerons d'autres consultations pour le valider au printemps et à l'été, et je reviendrai devant ce comité à l'automne pour présenter le premier plan d'accessibilité du Sénat que nous publierons avant la date limite du 31 décembre 2022.

Si vous avez des questions, je me ferai un plaisir d'y répondre.

[Traduction]

**Le président :** Puisqu'il n'y a pas de questions, nous serons ravis de vous revoir à la fin de l'année pour cette présentation.

Nous passons au point 9, qui concerne les autres affaires. J'aimerais prendre quelques minutes pour discuter d'un point important soulevé la semaine dernière dans la salle du Sénat lors du débat sur la motion visant à prolonger les séances hybrides.

Je tiens d'abord à saluer les sénateurs pour leur compréhension et leur soutien au cours de la pandémie. Nous avons tous dû faire des sacrifices pour protéger la santé et la sécurité des sénateurs et du personnel du Sénat.

Il est important de noter que le Sénat a continué de jouer son rôle principal et fondamental d'organe législatif tout au long de la pandémie. Les sénateurs y sont parvenus en accordant la priorité aux séances, mais cela signifie qu'il a fallu prendre des décisions difficiles et réduire d'autres activités. Ces décisions n'ont pas été prises à la légère, et notre objectif est bien entendu de trouver des moyens pour que les comités puissent reprendre leur important travail.

That being said, senators should have all the facts on many items. I wish to make some clarifications so we have the right information about the current situation with respect to available resources for committees.

There are some factors that are external to the Senate and somewhat outside of our control. However, there are also decisions that the Senate has taken that reduce committee capacity, starting with the largest external factor — translation capacity.

The Translation Bureau is mandated by law to provide interpreters and translation services to Parliament. There's no existing agreement that stipulates that the House of Commons gets priority over the Senate for access to services. The administration has met on several occasions with the bureau to discuss capacity. The issues about equality were emphasized, and the Senate was assured that any issues would be addressed.

Administration asked the bureau to provide quarterly statistics in the new session. These are due soon, as the first quarter has just ended. This is one way to assure us and for us to monitor the allocation of resources.

Due to the increase in workplace injuries, health and safety concerns, retirements and other factors during the pandemic, the service hours of interpreters has fallen by 30%. In addition to fewer available interpreters, they now work in four-hour shifts instead of six-hour shifts as a health-and-safety measure. This reduced pool of available interpreters, and their work hours, has had an impact on both the Senate and House of Commons. As a result, the Senate used to have 32 time slots, and now we have 22. That is a reduction of 30%.

Although the easy solution would be hiring more interpreters, we have been told by the Translation Bureau that there's a worldwide shortage and that all available and qualified interpreters across Canada have been hired to serve Parliament. There are no additional resources available to hire at this time. At the next meeting of CIBA, officials from the Translation Bureau will be presenting their annual report. I invite members to come, and they will have the opportunity to question officials on their services to the Senate.

In respect to the House of Commons, their meeting numbers and sitting times are higher than ours because they are a large institution. They have more members, committees and meet more often. This was the case before the pandemic and continues to be the case today.

Cela étant dit, les sénateurs devraient avoir tous les faits sur de nombreux points. Je souhaite apporter quelques précisions afin que nous disposions de la bonne information sur la situation actuelle en ce qui concerne les ressources disponibles pour les comités.

Certains facteurs sont extérieurs au Sénat et échappent quelque peu à notre contrôle. Cependant, il y a aussi des décisions que le Sénat a prises et qui réduisent la capacité des comités, à commencer par le facteur extérieur le plus important, soit la capacité de traduction.

La loi exige du Bureau de la traduction qu'il fournis des services d'interprétation et de traduction au Parlement. Il n'existe aucun accord prévoyant que la Chambre des communes a la priorité sur le Sénat pour l'accès aux services. L'Administration du Sénat a eu plusieurs rencontres avec le Bureau de la traduction pour discuter des capacités. On a insisté sur les questions d'égalité, et le Sénat a reçu l'assurance que tout problème serait résolu.

L'Administration du Sénat a demandé au bureau de fournir des statistiques trimestrielles pour la nouvelle session. Ces statistiques sont attendues prochainement, car le premier trimestre vient de se terminer. C'est pour nous une forme d'assurance et un moyen de contrôler la répartition des ressources.

En raison de l'augmentation des blessures au travail, des problèmes de santé et de sécurité, des départs à la retraite et d'autres facteurs liés à la pandémie, les heures des interprètes ont diminué de 30 %. Outre le nombre réduit d'interprètes disponibles, ceux-ci travaillent désormais par quarts de quatre heures au lieu de six, pour des raisons de santé et de sécurité. Cette réduction du nombre d'interprètes disponibles et de leurs heures de travail a eu des répercussions sur le Sénat et la Chambre des communes. Ainsi, le Sénat disposait auparavant de 32 créneaux horaires, et nous en avons maintenant 22. Il s'agit d'une réduction de 30 %.

Bien que la solution facile soit d'embaucher plus d'interprètes, le Bureau de la traduction nous a dit qu'il y a une pénurie mondiale et que tous les interprètes disponibles et qualifiés au Canada ont été embauchés pour servir le Parlement. Il n'y a pas de ressources supplémentaires à embaucher en ce moment. Lors de la prochaine réunion de CIBA, les représentants du Bureau de la traduction présenteront leur rapport annuel. J'invite les membres à venir, car ils auront l'occasion d'interroger les fonctionnaires sur les services qu'ils offrent au Sénat.

De son côté, la Chambre des communes tient plus de réunions et siège plus longtemps que nous, du fait de la taille de cette institution. Elle compte plus de membres et de comités et se réunit plus souvent. C'était le cas avant la pandémie et c'est toujours le cas aujourd'hui.

If we compare the pre-pandemic numbers to the situation since the beginning of the current Parliament, the proportion of translation services available for sitting times for the two chambers has remained the same. However, the House has seen less of a reduction in committee activities than the Senate.

There are several reasons for this. For instance, the House of Commons has authorized all their committees to hold hybrid meetings during adjournments and House sittings, but the Senate doesn't allow this as a standard practice.

Senators, until interpretation is able to return to pre-pandemic service hours, we can only make incremental changes to increase our capacity. However, administration is continuing to work with the Translation Bureau to see if there are ways to find efficiencies so these staffing shortages have less of an impact on the Senate. We also want to make sure that if there are service reductions, they are applied equitably to both chambers.

Beyond these issues with interpretation, there are also some internal decisions that are putting additional burdens on our technical staff that we should perhaps re-examine. These are under the control and purview of the Senate or CIBA.

The first is increased Senate times. Since we began hybrid sittings, the Senate has increased the average length of sitting times by about 30%. This is most noticeable on Tuesdays and Thursdays. As a result, we have lost three committee time slots on Tuesday evenings. The increased sitting time on Thursdays has further reduced the availability of interpretation staff who could normally support committees at other times during the week.

Second is time zones. We used to have four early morning committee time slots on Tuesdays and Thursdays. However, the time zone differences make these time slots impractical for hybrid sittings.

The third is focus and group meetings. We now have four caucuses requesting services on Tuesday mornings. With the elimination of the early morning time slot, it means only two committees can meet in the morning, where we used to have four meetings.

Senators, these decisions alone have reduced capacity by seven committee time slots and possibly even more. I would propose that senators consider some short-term measures to try and free up additional time and resources for committees.

Si nous comparons les chiffres d'avant la pandémie à la situation depuis le début de la législature actuelle, la proportion de services de traduction disponibles pour les heures de séance des deux Chambres est restée la même. Toutefois, les activités des comités de la Chambre ont moins diminué que celles des comités du Sénat.

Il y a plusieurs raisons à cela. Par exemple, la Chambre des communes a autorisé tous ses comités à tenir des réunions hybrides pendant les pauses de la Chambre ainsi que pendant les séances de la Chambre, mais le Sénat ne l'autorise pas comme pratique courante.

Mesdames et messieurs, jusqu'au retour au nombre d'heures antérieur à la pandémie, pour les services d'interprétation, nous ne pouvons augmenter notre capacité que de façon progressive. Cependant, l'Administration du Sénat continue de travailler avec le Bureau de la traduction pour voir s'il est possible de trouver des gains d'efficacité afin que ces pénuries de personnel aient moins de répercussions sur le Sénat. Nous voulons également nous assurer que toute réduction de service est appliquée équitablement aux deux Chambres.

Outre ces problèmes d'interprétation, des décisions internes font porter un fardeau supplémentaire à notre personnel technique et nous devrions peut-être les réexaminer. Ces décisions relèvent du contrôle et de la compétence du Sénat ou de CIBA.

Il y a premièrement la prolongation des heures de séance du Sénat. Depuis que nous avons commencé à tenir des séances hybrides, le Sénat a augmenté la durée moyenne des séances d'environ 30 %. Cela se remarque surtout les mardis et les jeudis. En conséquence, nous avons perdu trois créneaux horaires pour les comités le mardi soir. L'augmentation de la durée des séances du jeudi a encore réduit la disponibilité du personnel d'interprétation qui pourrait normalement soutenir les comités à d'autres moments de la semaine.

Deuxièmement, il y a les fuseaux horaires. Nous avions l'habitude de disposer de quatre créneaux horaires pour les comités, tôt le matin les mardis et jeudis. Cependant, le décalage horaire rend ces créneaux peu pratiques pour les séances hybrides.

Troisièmement, il y a les réunions de réflexion et les réunions de groupe. Nous avons maintenant quatre caucuses qui demandent des services le mardi matin. Avec l'élimination du créneau très matinal du mardi, seuls deux comités peuvent se réunir le matin, alors que nous avions auparavant quatre réunions.

Sénateurs, ces décisions à elles seules ont réduit la capacité des comités de sept créneaux horaires, peut-être même davantage. Je propose aux sénateurs d'envisager des mesures à court terme pour essayer de libérer du temps et des ressources supplémentaires pour les comités.

For instance, there are options that the Selection Committee could propose, including recommending that some committees be authorized to meet when the Senate is sitting. Also, as more and more senators return to Ottawa for sitting weeks, Selection should consider resuming the early morning committee slots, which would allow for more efficient scheduling on days and times we are accustomed to having our committees meet. We could also rise earlier on Tuesday, as these evenings were previously reserved for committee work.

We could consider other solutions such as limiting senators' special events, caucus meetings, training sessions and staff meetings with interpretation until we are past the busy period between now and the end of June.

Moving briefly to the items under CIBA's responsibility, CIBA is responsible for some but not all resources required to support committee meetings. If we wish to increase our committee hybrid meeting capacity, we will not only need to hire more interpreters, but we may need additional technicians and stenographers and so on.

CIBA is prepared to consider these increases, but until interpretation is able to increase their capacity, or until the Senate is able to reduce some activities to free them up, there's little point in hiring other staff.

For this reason, CIBA is mindful of not making long-term or binding decisions with respect to resources until senators are ready to decide how they wish to conduct business in the long term. Making decisions every month or two is not conducive to long-term planning.

Senators, I realize these are not perfect solutions. However, in conclusion, if we prioritize the legislative and parliamentary responsibilities and focus on maximizing our use on these limited resources through incremental adjustments to some of our current practices, we will find some additional committee meeting times.

Colleagues, if there are any questions, I'm glad to take them.

**Senator Plett:** I have one very simple solution — that we stop with these silly hybrid meetings and come back and work the way we are intended to work here, and all of these problems would be solved. The motion that we passed a week ago says

Par exemple, le Comité de sélection pourrait proposer des options, notamment recommander que certains comités soient autorisés à se réunir lorsque le Sénat siège. Par ailleurs, étant donné que de plus en plus de sénateurs retournent à Ottawa pour les semaines de séance, le Comité de sélection devrait envisager de rétablir les créneaux de comité tôt le matin, ce qui permettrait d'établir un calendrier plus efficace en fonction des jours et des heures auxquels nous avons l'habitude de voir nos comités se réunir. Nous pourrions également lever la séance plus tôt le mardi, car ces soirées étaient auparavant réservées aux travaux des comités.

Nous pourrions envisager d'autres solutions comme limiter les événements spéciaux des sénateurs, les réunions de caucus, les séances de formation et les réunions du personnel avec interprétation jusqu'à ce que nous ayons passé la période de pointe, d'ici la fin juin.

Passons brièvement aux points relevant de la responsabilité de CIBA. CIBA est responsable de certaines des ressources — pas toutes — qui sont nécessaires au soutien des réunions des comités. Si nous souhaitons augmenter la capacité des réunions hybrides de nos comités, nous devrons non seulement engager davantage d'interprètes, mais aussi des techniciens et des sténographes supplémentaires, et ainsi de suite.

Le comité CIBA est prêt à envisager ces hausses, mais tant que l'interprétation n'est pas en mesure d'augmenter sa capacité, ou tant que le Sénat n'est pas en mesure de réduire certaines activités pour les libérer, il est inutile de recruter d'autres employés.

C'est pourquoi CIBA est soucieux de ne pas prendre de décisions à long terme ou de décisions contraignantes en matière de ressources tant que les sénateurs ne seront pas prêts à décider de la façon dont ils souhaitent mener leurs activités à long terme. Prendre des décisions tous les mois ou tous les deux mois n'est pas propice à la planification à long terme.

Mesdames et messieurs, je sais que ces solutions ne sont pas parfaites. Toutefois, en conclusion, si nous donnons la priorité aux responsabilités législatives et parlementaires et que nous nous efforçons de maximiser l'utilisation de ces ressources limitées en apportant des ajustements progressifs à certaines de nos pratiques actuelles, nous trouverons des plages horaires supplémentaires pour les réunions des comités.

Chers collègues, s'il y a des questions, je serai heureux d'y répondre.

**Le sénateur Plett :** J'ai une solution très simple : mettons fin à ces réunions hybrides ridicules et revenons travailler comme nous sommes censés le faire ici, et tous ces problèmes seront résolus. Selon la motion que nous avons adoptée il y a

that we have hybrid sittings until the end of April, and I think there were conditions around that, and that was that if we did not see an increase in issues around COVID, we would stop. That leaves us three sitting days.

I don't know that we have to make a decision based on three more hybrid sitting days, but I most certainly have never been a proponent of us adjusting our sitting times because of time zones. For 150 years, we have worked on the Eastern time zone, and it's unfortunate when someone in British Columbia has to get up at five o'clock in the morning, but I suggest that during the sitting week, if they're in British Columbia, or in Atlantic Canada, they adjust their workweek based on the Eastern time zone, because those are days when the Senate is sitting.

I've never been supportive of us doing things based on different time zones. That has always been a problem, chair. You're absolutely right. We should never have done that.

As far as increased sitting times are concerned, actually, we can sit on Tuesdays and Thursdays until midnight under the normal rules, not just nine o'clock. The fact that we're only sitting until nine o'clock actually has in a way reduced Senate times, not increased them.

Again, if we are going to be dealing with down the road, I would be more than willing to have committees meet earlier and that we start rising at 6 o'clock or at the end of government business. That would also solve this. We are here primarily to do government business, not private members' business. Certainly, we are allowed to do that, and I support that. But until we get out of the hybrid sittings, maybe we need to do what we do on Wednesdays and maybe not 4 o'clock but 6 o'clock.

There are other ways of doing this.

Chair, clearly I don't think we need to make a decision until the end of April. Hopefully everybody will see that we are getting out of this bad situation that we've been in for the last few years and that this won't be a problem anymore in May.

**The Chair:** I think, Senator Plett, you're right. The intent was not to suggest we need to deal with this in the next two weeks. The intent was to clarify the facts. There were a lot of comments made in the chamber. Some seemed to imply that CIBA is responsible for everything and every delay in committees. I want to get the facts down so that everybody understands that the issues are not related to CIBA. There are many other factors that

une semaine, nous avons des séances hybrides jusqu'à la fin du mois d'avril. Je pense qu'elle était assortie de conditions, à savoir que nous allons y mettre fin s'il n'y avait aucune hausse des problèmes liés à la COVID. Cela nous laisse trois jours de séance.

Je ne pense pas que nous devions prendre une décision fondée sur trois jours de séance hybrides supplémentaires, mais je n'ai certainement jamais été favorable à ce que nous ajustions nos périodes de séance en raison des fuseaux horaires. Depuis 150 ans, nous fonctionnons suivant le fuseau horaire de l'Est, et il est malheureux qu'un habitant de la Colombie-Britannique doive se lever à cinq heures du matin, mais je suggère que, pendant la semaine de séance, s'il se trouve en Colombie-Britannique ou dans le Canada atlantique, il adapte sa semaine de travail en fonction du fuseau horaire de l'Est, car ce sont les jours où le Sénat siège.

Je n'ai jamais été favorable à ce que nous fassions les choses en fonction de fuseaux horaires différents. Cela a toujours été un problème, monsieur le président. Vous avez tout à fait raison. Nous n'aurions jamais dû faire cela.

En ce qui concerne l'augmentation du temps de séance, en fait, nous pouvons siéger les mardis et jeudis jusqu'à minuit selon les règles normales, et pas seulement jusqu'à 21 heures. Parce que nous ne siégeons que jusqu'à 21 heures, le temps de séance du Sénat a en fait diminué, et non augmenté.

Encore une fois, si nous devons nous pencher sur la question à l'avenir, je serais tout à fait disposé à ce que les comités se réunissent plus tôt et que nous nous mettions à lever la séance à 18 heures ou à la fin des travaux du gouvernement. Cela permettrait également de résoudre le problème. Nous sommes ici principalement pour traiter des affaires du gouvernement, et non des affaires des sénateurs. Certes, nous avons le droit de le faire, et je suis d'accord avec cela. Mais jusqu'à ce que nous en finissions avec les séances hybrides, nous devrions peut-être faire ce que nous faisons le mercredi, et peut-être pas à 16 heures, mais à 18 heures.

Il y a d'autres façons de procéder.

Monsieur le président, de toute évidence, je ne pense pas que nous devions prendre une décision avant la fin du mois d'avril. J'espère que tout le monde verra que nous sommes en train de sortir de cette mauvaise situation dans laquelle nous sommes depuis quelques années et que ce ne sera plus un problème en mai.

**Le président :** Sénateur Plett, je pense que vous avez raison. L'intention n'était pas de laisser entendre que nous devions traiter cette question dans les deux prochaines semaines. L'intention était de clarifier les faits. De nombreux commentaires ont été faits dans la Chambre. Certains semblaient insinuer que CIBA est responsable de tout et de tous les retards des comités. Je veux établir les faits pour que tout le monde

contribute to the shortage of committee times and a lot of misinformation that was really said that we were getting a disproportionate amount of service compared to the House. That is simply not true.

**Senator Plett:** Welcome to my world. The opposition has been blamed for every problem in the Senate for the last 150 years.

**The Chair:** That may be true.

**Senator Tannas:** I want to put on the record something that I don't think is widely known off of Parliament Hill, but I think we all know. There is a strong desire from some members of Parliament and some senators to make hybrid sittings permanent. We have not yet had that battle, but we will be having it. It would be nice if we could have it with the facts around whether or not it is possible for the Senate to conduct its business in the way it did pre-pandemic, in person in a hybrid setting. If it is not possible without either enormous expense or, if we take the Translation Bureau at their word, that there simply are no other humans that can provide translation in Canada on a contract basis or in some other fashion, then we should know that so we don't vote for something that degrades the value of the Senate in order to convenience people who like the hybrid situation.

Many people believe that there will be a debate and there will be a decision that needs to get made somewhere along the way, whether we get slow walked into it or whether we get backed into it by the House of Commons.

Let's put our cards on the table. Let's actually do the work to figure out how difficult it would be to do our jobs fully and properly as an institution and as people before we get nudged into a decision — in a short period of time like sometimes seems to happen — without all the facts. That is one of the responsibilities of CIBA, to look around the corner at what is coming and ask administration and ourselves to do some homework and some creative thinking around what it would look like so that we are armed with all the facts, if indeed there is a decision to be made about making this permanent.

I won't talk about my own preferences here. I just think it makes good sense to anticipate and do the homework.

**The Chair:** If I can respond to that, I can assure you that the administration and myself are looking at whatever options are open to us that are within the control of CIBA, but this is a multi-faceted solution. There have to be other compromises — being made to sitting times, to whether the Senate committees can meet during the Senate sitting — that are not within the purview of CIBA. That's why I mentioned Selection Committee

comprene que les problèmes ne sont pas liés à CIBA. Il y a beaucoup d'autres facteurs qui contribuent à la pénurie de temps en comité et beaucoup de fausse information. On a vraiment dit que nous recevions un service disproportionné par rapport à la Chambre. Ce n'est tout simplement pas vrai.

**Le sénateur Plett :** Bienvenue dans mon univers. On blâme l'opposition pour tous les problèmes du Sénat depuis 150 ans.

**Le président :** C'est peut-être vrai.

**Le sénateur Tannas :** Je tiens à signaler une chose que les gens ne savent pas tous à l'extérieur de la Colline du Parlement, mais que nous savons tous, je crois. Il y a un fort désir de la part de certains députés et sénateurs de rendre les séances hybrides permanentes. Ce débat n'a pas encore eu lieu, mais il viendra. À cette fin, ce serait bien si nous avions les faits quant à savoir s'il est possible ou non pour le Sénat de travailler comme il le faisait avant la pandémie, en personne dans un cadre hybride. Si cela n'est pas possible sans entraîner des dépenses énormes ou — si nous prenons le Bureau de la traduction au mot — s'il n'y a tout simplement pas d'autres personnes capables de fournir des services de traduction au Canada sur une base contractuelle ou d'une autre manière, alors il faudrait que nous le sachions afin de ne pas voter pour une mesure qui dégrade la valeur du Sénat pour satisfaire les gens qui aiment la formule hybride.

Nombreux sont ceux qui croient qu'il y aura un débat et qu'une décision devra être prise à un moment ou à un autre, que nous y allions à reculons ou que la Chambre des communes nous y pousse.

Jouons cartes sur table. Faisons le travail nécessaire pour comprendre à quel point il serait difficile de faire notre travail pleinement et correctement, en tant qu'institution et en tant que personnes, avant que nous nous retrouvions contraints de prendre une décision — dans un court laps de temps comme cela semble parfois se produire — sans disposer de tous les faits. C'est l'une des responsabilités de CIBA : regarder ce qui s'en vient et demander à l'Administration du Sénat et à nous-mêmes de faire le travail et de réfléchir de façon créative à ce que cela pourrait donner, afin que nous soyons armés de tous les faits, s'il y a effectivement une décision à prendre pour rendre cela permanent.

Je ne parlerai pas ici de mes propres préférences. Je pense simplement qu'il est judicieux de nous préparer et de faire nos devoirs.

**Le président :** Si vous permettez que je réponde à cette question, je peux vous assurer que l'Administration du Sénat et moi-même examinons toutes les options qui s'offrent à nous et qui sont du ressort de CIBA, mais il s'agit d'une solution aux multiples facettes. Il doit y avoir d'autres compromis qui ne sont pas du ressort de CIBA — concernant les heures de séance, la possibilité pour les comités du Sénat de se réunir pendant que

should do certain things. The leaders should debate certain issues and it's not something we should discuss here.

While CIBA can do its part and is doing its part, we can't control the other portions. I would encourage senators to discuss the other decisions that can be taken to free up capacity. The only point of making the statement here is that it's not an issue for just CIBA to resolve. CIBA is just one player among many.

With that, colleagues, we will go to our in camera portion.

(The committee continued in camera.)

le Sénat siège. C'est pourquoi j'ai mentionné que le Comité de sélection devrait faire certaines choses. Les leaders devraient débattre de certaines questions, et nous ne devrions pas en discuter ici.

CIBA peut contribuer et c'est ce qu'il fait, mais nous ne pouvons pas contrôler les autres parties. J'encourage les sénateurs à discuter des autres décisions qui peuvent être prises pour libérer de la capacité. Le seul intérêt de cette déclaration est qu'il ne s'agit pas d'un problème que seul CIBA doit résoudre. CIBA n'est qu'un acteur parmi d'autres.

Sur ce, chers collègues, nous allons poursuivre notre séance à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---